

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9171**

### Intitulé

MASTER : MASTER Arts lettres langues, mention : langues et cultures étrangères, spécialité : aire interculturelle franco-allemande

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION  | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION                      |
|---|---|
| Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I,<br>Ministère chargé de l'enseignement supérieur | Président de l'université d'Aix-Marseille I,<br>Recteur de l'académie |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 131d Littérature et philosophie, 131 Français, littérature et civilisation française

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

Recherche (après poursuite d'étude en Doctorat)

Enseignement

Traduction et Interprétariat

#### Les compétences associées : (les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)

Constituer une bibliographie croisée

Identifier et analyser les transferts culturels franco-allemands et leurs conséquences sur les deux cultures et sociétés

Analyser les lieux de mémoires franco-allemands

Rédiger un travail de recherche

Collecter des informations, documents, articles, et exploiter leur contenu

Identifier les notions et concepts clés de la discipline

Structurer ces éléments de façon chronologique ou thématique

Synthétiser l'information

Transmettre ses connaissances

Définir les modalités de la traduction en fonction du contexte et des besoins du client

Interpréter et traduire des communications orales

Traduire des documents écrits

Contrôler les travaux de traduction et de terminologie

Mettre en œuvre les modalités de transposition d'une langue à l'autre

#### L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Connaître de façon approfondie les deux cultures (histoire, littérature, histoire des idées) et leurs interactions

Connaître les mouvements migratoires et d'exil entre la France et l'Allemagne

Connaître les champs sémantiques dans les deux langues

Connaître l'intertextualité au niveau franco-allemand

Comprendre, transmettre et transposer les subtilités culturelles des deux pays

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Recherche (doctorat, carrière universitaire),

Médias (journalisme, maisons d'édition),

Culture (centres franco-allemands, musées),

Institutions de formation,

Entreprises

Enseignant

Formateur

Traducteur / interprète

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

E1108 : Traduction, interprétariat

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Le master se déroule sur deux années d'études (4 semestres) et attribue à son titulaire 120 ECTS.

Descriptif des composantes de la certification :

Durée du parcours : 2 ans (1 an à Aix, 1 an à Tübingen)

M1 (Aix) : 9 + mémoire 1 + stage

S1

ALL Q : 6 Sémantique contrastive, 6 cr, devoirs sur table

ALL Q 7 : Traduction (thème et version), 6 cr, devoirs sur table

ALL Q 8 : Transferts culturels 1, 6 cr, mini-mémoire et oral

ALL Q 9 : Littérature-Civilisation 1, 6 cr, mini-mémoire et écrit

ALL Q 3 C : Option, 6 cr

S2

ALL R 1 : Transferts culturels 2, 6 cr, mini-mémoire et écrit

ALL R 4 : Littérature-Civilisation 2, 6 cr, mini-mémoire et oral

ALL R 9 : Traduction (traductologie, version, thème), 6 cr, devoirs sur table

ALL R 3 C : Option, 6 cr

ALL R 8 : mémoire (20 p.) et stage (1 mois, en France ou en Allemagne, rapport de stage), 6 cr

M2 (Tübingen) : 5 + mémoire

S3

ALL S 1: Transferts culturels 3, 6 cr

ALL S 2 : Traduction (version et thème), 8 cr, devoirs sur table

ALL S 3 : Linguistique compare, 4 cr

ALL S 4 : Littérature-Civilisation 3, 8 cr

ALL S 5 : Option, 4 cr

S4

ALL T 1 : Mémoire (80-100 p., co-tutelle Aix-Tübingen, soutenance à Aix ou à Tübingen), 30 cr,

#### Validité des composantes acquises : non prévue

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUINON | COMPOSITION DES JURYS   |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée de l'enseignement supérieur) en termes de 100% d'enseignants |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      | Non   |
| Après un parcours de formation continue                          | X      | Non   |
| En contrat de professionnalisation                               | X      | Non   |
| Par candidature individuelle                                     | X      | Commission pédagogique  |
| Par expérience dispositif VAE                                    | X      | Oui   |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur

##### Références autres :

Habilitation n°20081006

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Inscrits : 2004/05 : **15** (M1), 2005/06 : **19** (8 M1, 11 M2), 2006/07 : **20** (14 M1, 6M2), 2007/08 : **25** (17 M1, 8 M2), 2008/9 : **24** (13 M1, 11 M2), 2009/10 : **20** (11 M1, 9 M2)

Diplômés : 2006 : **9**, 2007 : **3**, 2008 : **10**, 2009 : **7**

**Autres sources d'information :**

[www.uni-tuebingen.de](http://www.uni-tuebingen.de)

[www.dfh-ufa.org](http://www.dfh-ufa.org)

[www.master-aifa.org](http://www.master-aifa.org)

Université d'Aix-Marseille I

**Lieu(x) de certification :**

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône ( 13) [Marseille Saint-Charles]

Université de Provence - 3 place Victor Hugo 13331 Marseille cedex 03

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université Aix-Marseille I, Eberhard-Karls-Universität Tübingen, UFA Sarrebruck

**Historique de la certification :**

Le Master existe depuis 2004. Le réseau créé par le Master est à la fois transfrontalier et pluridisciplinaire ; il s'inscrit dans la longue tradition de coopération entre les Universités de Tübingen et d'Aix-Marseille (jumelées depuis 1957) et entre les deux villes (jumelées depuis 1960). Aucune formation de ce type n'existe dans la région (alternance Aix-Tübingen, transculturalité et pluridisciplinarité).

Le Master est passé de la phase préparatoire à la phase probatoire - après l'évaluation par l'Université Franco-Allemande.

La coopération entre les deux universités est dense. Le cursus a un rayonnement national et international : les étudiants viennent de la France entière et de l'Allemagne pour former une promotion franco-allemande équilibrée.

Les diplômés ont trouvé des emplois dans la recherche (doctorat), les institutions culturelles (chargé de communication, responsable projet), l'enseignement (formateur, enseignant en collège / lycée et université), et en tant que traducteur ou lecteur.